



Bourg Saint Bernard,  
le 5 décembre 2025

**Objet : Convocation rectificative Conseil municipal.**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal ordinaire, qui aura lieu le **lundi 8 décembre 2025, à 20h30**, à la mairie du Bourg-Saint-Bernard.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Mme Evelyne CESSES**  
Maire



**Ordre du jour**

- Intervention la société VERSO ENERGY pour le projet agrivoltaïque est porté par la SCEA Roques.
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 octobre 2025

**Délibérations :**

- 1- Décision modificative n°7 : intégration des frais d'études Plaine des sports, Eglise de Roques aux comptes d'immobilisations
- 2- Décision modificative n°8 : Création opération d'investissement Réhabilitation appartement de Roques avec mouvements de crédits
- 3- Décision modificative n°9 : Création opération d'investissement achat panneau informatif avec mouvements de crédits
- 4- Délibération pour autoriser Mme le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec la société ELECTRIC 55 CHARGING pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ouverte au public
- 5- Décision modificative n°10 : virement de crédits au chapitre 014 Fonctionnement dépenses

**Vie de la commune :**

- 1- Installation lockers Mondial Relais Place d'Auta
- 2- Planning travaux chemin piétonnier route du château d'eau

**Questions diverses**